

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

St-Léon-Le-Grand réagit et décide d'aménager les fossés de manière plus durable.

Causapscal, 29 juillet 2013 – Nous voulons souligner le tournant vers une saine gestion des fossés de la municipalité de Saint-Léon-Le-Grand. Cette pratique réduit les coûts d'entretien et favorise la qualité des habitats aquatiques en périphérie de la municipalité, dans la rivière Humqui.


C'est en mai dernier que l'Organisme de Bassin versant Matapédia-Restigouche offrait une formation en collaboration avec le groupe RAPPEL sur une saine pratique de gestion des fossés et des eaux de ruissellement. Celle-ci avait pour objectif de sensibiliser et d'informer les travailleurs municipaux sur les alternatives existantes pour diminuer les apports en sédiments dans les cours d'eau.

Suite à cette formation, les travailleurs municipaux de Saint-Léon-Le-Grand ont décidé de mettre en pratique le savoir-faire qu'il venait d'acquérir. Ainsi, dès le mois de juin dernier, ils ont entrepris les premiers travaux sur un fossé présentant d'importants apports en sédiments directement vers les cours d'eau au printemps lors de la fonte des neiges. Le fossé a été reprofilé, enroché et stratégiquement détourné vers la forêt pour rejoindre le ruisseau un peu plus loin. Cette action limite l'érosion, diminue la vitesse d'écoulement et permet aux particules de se déposer dans les espaces entre les roches.

Rappelons que la qualité des habitats aquatiques est fortement influencée par l'apport de sédiments. Lorsqu'une frayère est comblée à plus de 30% par des particules fines, celle-ci perd 50% de sa productivité potentielle.

Monsieur, Richard Marquis de la municipalité de St-Léon-Le-Grand, nous confie que la méthode employée s'exécute bien, et que les coûts ne s'avèrent pas plus onéreux qu'avec les méthodes précédemment utilisées, c'est donc un gain pour tous les contribuables de cette municipalité d'environ 1000 habitants. Il nous précise également que d'autres fossés vont être aménagés comme celui-ci et que les autres fossés sont entretenus avec la méthode dite du tiers inférieur, qui consiste à maintenir les deux tiers supérieurs enherbés et à ne creuser que le tiers inférieur lorsque possible.

Allez-vous être la prochaine municipalité à faire de même? Vous pouvez vous aussi contribuer à la protection de nos milieux aquatiques. Nous serions très heureux d'avoir de vos nouvelles pour mettre à jour notre liste de municipalités engagées et souligner vos bons coups.



165, rue St-Luc
Causapscal, Québec, G0J 1J0
☎ 418 756-6115, #7014,#7013
☎ 418 629-3119

direction@matapediarestigouche.org
www.matapediarestigouche.org



Fossé aménagé en 2013 à St-Léon-Le-Grand



-30-

Source : Pierre André

Stagiaire

Organisme de Bassin Versant Matapédia-Restigouche

418-756-6115 poste 7014

pierreandre@matapediarestigouche.org



165, rue St-Luc
Causapscal, Québec, G0J 1J0
☎ 418 756-6115, #7014, #7013
☎ 418 629-3119

direction@matapediarestigouche.org
www.matapediarestigouche.org